INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément aux articles 13 et 14 du règlement (UE) n° 2016/679 et aux fins du décret législatif n° 196/2003, tel que modifié et complété, notamment par le décret législatif n° 101/2018

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement est Grandi Navi Veloci S.p.A., dont le siège social est situé à Palerme, Calata Marinai d'Italia, code fiscal et numéro de TVA 13217910150 (ci-après « GNV » ou le « Responsable du traitement »).
Le Responsable du traitement peut être contacté à l'adresse suivante : direzione@pec.gnv.it.direzione@pec.gnv.it.
Le Responsable du traitement a désigné un délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO), qui peut être contacté pour toute information ou demande à l'adresse électronique dpo@gnv.it.dpo@gnv.it.

2. Catégories de données traitées

Le Responsable du traitement traite les données à caractère personnel concernant la personne concernée, y compris lorsqu'elle est mineure, dans les limites prévues par la loi et conformément aux Conditions de transport de GNV. Ces données comprennent, à titre indicatif et non exhaustif : prénom, nom, adresse de résidence, numéro de téléphone, code fiscal, adresse(s) électronique(s), pièces d'identité, numéro d'immatriculation éventuel des véhicules ; données telles que le numéro d'identification familiale et l'attestation de famille nombreuse pour certains lieux de départ ou de destination lorsque la réglementation locale applicable permet de bénéficier de réductions ; IBAN, coordonnées bancaires ou postales, données de cartes de crédit, journaux de connexion, adresse IP d'origine (pour les services utilisés sur le portail web de GNV), images enregistrées par les systèmes de vidéosurveillance présents dans les terminaux et à bord des navires, ainsi que données et informations relatives à l'ouverture des courriers électroniques et à leurs éventuelles ouvertures ultérieures, à la date et à l'heure de consultation, aux interactions avec les contenus et liens figurant dans les communications, et aux informations techniques concernant, par exemple, l'appareil et le logiciel de messagerie utilisés.

Lors de la réservation, les catégories particulières de données à caractère personnel visées à l'article 9, paragraphe 1, du RGPD ne sont normalement pas traitées, sauf lorsque ces données sont nécessaires à la bonne exécution des prestations demandées au transporteur (notamment dans le cas d'un passager à mobilité réduite). Dans ce cas, une notice d'information spécifique et détaillée est fournie lors de la communication des données et le consentement explicite de la personne concernée au traitement est demandé, conformément à l'article 9, paragraphe 2, point a), du RGPD.

3. Finalités du traitement

Le Responsable du traitement vous informe du traitement de vos données à caractère personnel et de vos droits afin que vous puissiez donner votre consentement en connaissance de cause, lorsqu'il est requis.
Vos données à caractère personnel (que vous nous fournissez, qui nous sont communiquées par des tiers ou qui proviennent, dans les limites légales, de listes publiques) peuvent être traitées aux fins suivantes :

1. respect des obligations légales, sur le fondement de l'article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD : satisfaire aux obligations découlant de la loi, de règlements, de la réglementation de l'Union européenne, ainsi que des dispositions édictées par des autorités légalement habilitées ou des organes compétents de surveillance ou de contrôle (votre consentement n'est alors pas nécessaire, le traitement étant lié au respect de ces obligations ou dispositions) ;
2. exécution des obligations précontractuelles et contractuelles relatives à la vente et à l'assistance (y compris les opérations dites de « réacheminement » et de « partage de code » ou « code sharing », lorsque GNV communique des données à un autre transporteur ou en reçoit de celui-ci), sur le fondement de l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD, à savoir : exécuter les obligations résultant des contrats auxquels vous êtes partie ou répondre à vos demandes spécifiques avant ou après la conclusion du contrat, notamment par des moyens de communication à distance, y compris un centre d'appels dédié et

le service d'assistance clientèle (votre consentement n'est pas nécessaire puisque le traitement est indispensable à la gestion de la relation ou à l'exécution des demandes) ; utiliser les coordonnées (numéro de téléphone et/ou adresse électronique) recueillies lors de la réservation ou à un stade ultérieur pour transmettre, par des moyens automatisés (par exemple SMS, plateformes de messagerie instantanée ou réseaux sociaux), des communications de service (notamment celles nécessaires à la gestion d'urgences sanitaires en cours et/ou visant à faciliter les opérations d'embarquement des passagers) ;
Lors d'une réservation, vous pouvez communiquer à GNV des informations comprenant des données à caractère personnel relatives à d'autres personnes (par exemple les prénom, nom et adresse électronique de membres de votre famille ou de compagnons de voyage pour lesquels vous effectuez une réservation en votre nom). Si vous communiquez des données à caractère personnel concernant des tiers, vous garantissez avoir été autorisé par ceux-ci à les partager. Vous garantissez également GNV contre toute contestation, prétention, demande d'indemnisation pour des dommages résultant du traitement, etc., émanant de tiers dont les données à caractère personnel auraient été traitées en violation des règles applicables en matière de protection des données ;

3. défense des droits et lutte contre la fraude : sur le fondement des articles 6, paragraphe 1, point f), et 9, paragraphe 2, point f), du RGPD, pour mener des activités de prévention de la fraude ainsi que pour permettre au Responsable du traitement ou à ses clients de constater, d'exercer ou de défendre un droit en justice ;
4. analyses internes de l'entreprise : cette finalité couvre toutes les opérations de traitement destinées à contrôler la qualité des produits et services proposés en vue de les améliorer continuellement, notamment l'envoi par GNV, à l'issue du voyage, de questionnaires de satisfaction aux passagers par courrier électronique afin d'améliorer le service. La licéité de ces traitements repose sur l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD : l'intérêt légitime de procéder à ces analyses réside dans la nécessité d'évaluer les prestations fournies. Seules les données à caractère personnel nécessaires sont traitées et, dans la mesure du possible, anonymisées. La personne concernée peut à tout moment s'opposer à ce traitement ;
5. activités commerciales ou vente directe de produits ou services de GNV similaires à ceux que vous avez achetés : le Responsable du traitement peut utiliser, sans votre consentement, les adresses électroniques et postales que vous avez fournies dans le cadre de l'achat d'un produit ou d'un service. Le fondement juridique du traitement de vos données à cette fin est l'intérêt légitime du Responsable du traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD. En tout état de cause, conformément à l'article 21 du RGPD, vous pouvez vous opposer à tout moment à ce traitement, dès le début ou à l'occasion de communications ultérieures, facilement et gratuitement, notamment en contactant le Responsable du traitement à dpo@gnv.it ;dpo@gnv.it.
6. gestion des opérations promotionnelles avec attribution de prix, sur le fondement de l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD : la communication des données est nécessaire, car leur absence rend impossible la participation à l'opération promotionnelle (tout refus entraîne donc l'exclusion du participant de cette procédure) ;
7. activités commerciales : sous réserve de votre consentement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD et, uniquement pour les pixels et autres outils de suivi, à l'article 122 du Code italien de la protection des données, afin de vous fournir des informations (notamment par des moyens de communication à distance automatisés ou non, comme les appels téléphoniques, y compris par des systèmes d'appel automatisés, les courriers électroniques, les SMS ou messages CRS, les plateformes de messagerie instantanée ou réseaux sociaux, ou d'autres moyens) sur les produits, services et initiatives de GNV, de les promouvoir, de réaliser des études de marché et/ou de vérifier la qualité des produits ou services qui vous sont proposés (également par téléphone ou par questionnaire), et de vous inviter à participer à des programmes de fidélité, des opérations promotionnelles avec attribution de prix et des événements. Dans le cas des communications envoyées par courrier électronique, GNV peut également utiliser des pixels de suivi et des technologies similaires permettant de détecter l'ouverture du message et ses éventuelles ouvertures ultérieures, la date et l'heure de consultation, les interactions avec les contenus et les liens de la communication, ainsi que des informations techniques concernant, par exemple, l'adresse IP, l'appareil et le logiciel de messagerie utilisés, afin de mesurer l'audience et la performance des campagnes, d'évaluer l'intérêt manifesté par le destinataire et de rendre les communications ultérieures plus pertinentes, notamment en adaptant leur contenu ou leur fréquence ou en interrompant leur envoi en fonction des interactions constatées. Ce consentement peut être retiré à tout moment et, pour les communications par courrier électronique, vous pouvez vous opposer au traitement et retirer votre consentement soit pour l'ensemble des opérations de prospection directe, soit uniquement pour le suivi effectué au moyen de pixels et d'outils similaires. Vous pouvez exprimer votre opposition à tout moment en écrivant à dpo@gnv.it ;dpo@gnv.it
8. profilage : sous réserve de votre consentement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD, pour analyser vos choix d'achat et vos préférences comportementales en ligne et hors ligne, afin de mieux concevoir des communications et offres commerciales personnalisées et d'optimiser l'offre elle-même (notamment par l'analyse des achats effectués et/ou du comportement de navigation et/ou d'autres informations relatives à la consommation et/ou des données fournies lors de l'adhésion au Programme de fidélité, et/ou d'autres informations relatives à la consommation et/ou des données communiquées lors de

l'adhésion au Programme de fidélité et/ou de l'inscription à la newsletter et/ou des réponses aux études de marché), pour réaliser des analyses générales à des fins d'orientation stratégique et de veille commerciale et, plus généralement, pour les activités de profilage ;

9. vidéosurveillance : dans les terminaux directement gérés par nos soins et à bord de nos navires, notamment aux points d'accès et dans les espaces publics, nous pouvons utiliser des caméras de télévision en circuit fermé (« CCTV ») ou d'autres dispositifs de surveillance. Lorsqu'elles sont installées, ces caméras sont utilisées à des fins de sécurité, pour détecter, identifier et conserver les enregistrements d'incidents, faciliter les enquêtes et les mesures correctives correspondantes, protéger l'équipage, les biens et les passagers, permettre la mise en œuvre de mesures de santé publique ou respecter d'autres obligations légales ou réglementaires. Pour davantage d'informations sur ce traitement, veuillez consulter la notice d'information relative à la protection des données, disponible sous forme abrégée et complète à proximité de chaque dispositif de vidéosurveillance.

La communication de vos données à caractère personnel aux fins visées aux points 2, 6, 7 et 8 est facultative. Un refus n'entraîne aucune conséquence, sauf pour la finalité visée au point 2, pour laquelle l'absence de communication des données empêchera le Responsable du traitement d'exécuter les obligations précontractuelles et contractuelles de vente et d'assistance.

4. Carte de fidélité MyGNV

Dans le cadre de l'adhésion au programme de fidélité de GNV, le traitement des données est destiné aux activités suivantes :

a) délivrance de la Carte de fidélité et gestion des activités qui ne peuvent être réalisées anonymement et qui sont nécessaires pour permettre aux adhérents de bénéficier des réductions et promotions et de les faire reconnaître, de participer aux programmes de cumul de points et d'accéder aux autres services associés à la Carte ;

b) réalisation, sous réserve de votre consentement exprès et écrit, d'opérations de prospection directe, telles que l'envoi, par courrier électronique, SMS et CRS ou par des moyens non automatisés comme les appels téléphoniques effectués par un opérateur, de supports publicitaires et de communications à caractère informatif et/ou promotionnel concernant les produits ou services fournis et/ou ceux du Responsable du traitement ;

c) réalisation, sous réserve de votre consentement exprès et écrit, d'activités de profilage individuel ou agrégé et d'études de marché visant, par exemple, à analyser les habitudes et choix de consommation, à établir des statistiques les concernant ou à évaluer le degré de satisfaction à l'égard des produits et services proposés.

Pour les finalités visées au point a), la communication des données est facultative, mais constitue une condition nécessaire et indispensable à la délivrance de la Carte de fidélité : en l'absence de communication, le demandeur ne pourra donc pas obtenir la Carte.
Pour les finalités visées aux points b) et c), la communication des données est facultative ; tout refus de communiquer ces données et de donner le consentement correspondant empêchera le Responsable du traitement de réaliser les activités de prospection directe et de profilage indiquées, sans toutefois compromettre la possibilité pour le demandeur d'obtenir la Carte de fidélité et de bénéficier des avantages qui y sont associés.

5. Destinataires et transfert des données

Les données à caractère personnel peuvent être communiquées aux :

- membres du personnel autorisés à traiter les données conformément à l'article 29 du RGPD ;
- personnes, organismes ou autorités agissant en qualité de responsables du traitement indépendants auxquels la communication de vos données à caractère personnel est obligatoire dans le cadre de la fourniture de services nécessaires pour répondre à la demande de la personne concernée (par exemple, des prestataires de services de paiement électronique), en vertu de dispositions légales ou d'ordres des autorités (organes de surveillance, autorités judiciaires, compagnies d'assurance pour la fourniture de services d'assurance), y compris d'autres transporteurs dans le cadre d'opérations dites de « code sharing » et de « réacheminement » ;
- entités agissant habituellement en qualité de sous-traitants au sens de l'article 28 du RGPD.

En ce qui concerne l'éventuel transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers, la Société précise que le traitement sera effectué selon l'une des modalités autorisées par la législation en vigueur, conformément aux articles 44 à 49 du RGPD. Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur demande auprès du Responsable du traitement, aux coordonnées indiquées ci-dessus.

6. Durée de conservation et modalités du traitement

Il est garanti que tous les traitements respecteront les principes prévus par le RGPD, notamment la licéité, la loyauté et la transparence des traitements, l'utilisation des données pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, leur pertinence au regard du traitement, ainsi que les principes de minimisation des données,

d'exactitude, de limitation de la conservation, d'intégrité et de confidentialité, et de responsabilité (article 5 du RGPD).
Les données à caractère personnel font l'objet des opérations suivantes : collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, consultation, adaptation ou modification, utilisation, diffusion, communication par transmission, extraction, rapprochement, interconnexion, limitation, effacement et destruction des données.
Les données à caractère personnel sont traitées sur support papier et sous forme électronique.
Le Responsable du traitement traitera les données à caractère personnel pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités indiquées ci-dessus.

7. Droits de la personne concernée et procédure d'exercice des droits et de communication

Dans les limites de la réglementation applicable, la personne concernée a le droit de demander à tout moment au Responsable du traitement l'accès à ses données à caractère personnel, leur rectification ou leur effacement, de s'opposer à leur traitement, d'en demander la limitation, ainsi que d'obtenir les données la concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement. La personne concernée peut envoyer une demande formelle d'exercice de ses droits ou signaler un manquement ou une violation présumés par courrier électronique à dpo@gnv.it.dpo@gnv.it.
Le Responsable du traitement des données à caractère personnel assure la gestion et le traitement des demandes d'exercice des droits conformément au RGPD.
Il est précisé que :

- le délai pour donner suite à la demande de la personne concernée est d'un mois et peut, si nécessaire, être prolongé de deux mois supplémentaires compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, le Responsable du traitement informe la personne concernée de cette prolongation et des motifs du retard dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande ;
- les informations fournies à la personne concernée ainsi que les éventuelles communications et mesures prises sont gratuites ;
- lorsque les demandes de la personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, le Responsable du traitement peut :
 a) facturer des frais raisonnables tenant compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations ou la communication ou prendre les mesures demandées ; ou
 b) refuser de donner suite à la demande.

Pour toute précision ou demande concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter à tout moment le Responsable du traitement ou le DPO aux adresses électroniques indiquées ci-dessus.
Conformément à la réglementation applicable, la personne concernée a également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente en vertu de l'article 77 du Règlement.

Dernière mise à jour : octobre 2026